Les subsides

Le ministre pourrait-il répondre maintenant à ces questions très importantes, d'autant plus qu'elles sont en suspens depuis longtemps et qu'il aurait pu, il me semble, y répondre depuis déjà belle lurette?

M. Stevens: Pour répondre au député d'Essex-Windsor (M. Langdon), monsieur le Président, je signalerai en passant que pas plus tard qu'hier, il s'est aventuré d'une certaine façon hors du Canada en posant au gouvernement une question qu'il aurait pu poser avec plus de pertinence aux autorités de Washington. Aujourd'hui, nous discutons des provinces de l'Atlantique et le député a trouvé moyen de nous entretenir des alligators et des renards. Je devrais peut-être reconnaître que nul à la Chambre ne s'y connaît en matière de renards aussi bien que le député d'Essex-Windsor. Puis il a parlé des travailleurs de la société Sysco. Cette société, le député le sait pertinemment, dépend surtout du gouvernement de la Nouvelle-Écosse. Les activités futures de cette société font présentement l'objet de discussions. Nous participons évidemment à ces discussions, car nous tenons à ce que l'on agisse dans les meilleurs intérêts des travailleurs de cette société.

Le député a parlé également de projets de reboisement au Nouveau-Brunswick. Il se réjouira vraisemblablement lorsque le gouvernement annoncera, probablement au cours de la semaine prochaine, certains projets intéressant le Nouveau-Brunswick que la majorité des députés devraient accueillir avec enthousiasme. Il a également fait mention de la ministre de l'Emploi et de l'Immigration (M^{lle} MacDonald) au sujet de certains pourparlers avec Terre-Neuve. Je peux seulement dire que c'est plutôt à ma collègue de l'emploi de parler de cette question.

- M. Rompkey: Monsieur le Président, j'ai une question à poser.
- M. le vice-président: Malheureusement, la période de questions et d'observations est écoulée. Le député d'Essex-Windsor (M. Langdon) poursuit le débat. La Chambre consent-elle à l'unanimité à dire qu'il est 13 heures?

Des voix: D'accord.

M. le vice-président: Le député commencera son discours à 14 heures.

Comme il est 13 heures, je quitte maintenant le fauteuil jusqu'à 14 heures.

(La séance est suspendue à 13 heures.)

REPRISE DE LA SÉANCE

La séance reprend à 14 heures.

M. Rompkey: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. J'avais espéré faire ce rappel au Règlement avant le départ du ministre de l'Expansion industrielle régionale (M. Stevens). Maintenant que le ministre de la Justice (M. Crosbie) se trouve à la Chambre, il pourrait peut-être nous donner des éclaircissements sur ce point.

Le ministre de l'Expansion industrielle régionale nous a dit ce matin que deux nouvelles ententes avaient été signées avec la province de Terre-Neuve depuis que les conservateurs étaient au pouvoir. A ma connaissance, ce n'est pas le cas. Il y a eu des déclarations d'intentions, mais, sauf erreur, il n'est pas exact que deux nouvelles ententes aient été signées qui n'avaient pas déjà été préparées par notre parti à l'époque où il constituait le gouvernement du Canada. Je sais que le ministre de l'Expansion industrielle régionale n'avait pas l'intention d'induire la Chambre en erreur. Il est possible qu'il ait raison, mais je ne crois pas. Quelqu'un pourrait peut-être nous apporter des éclaircissements.

M. le vice-président: Je suis au regret de dire au député que, selon moi, ce n'est malheureusement pas un rappel au Règlement.

M. Crosbie: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Les renseignements du député laissent beaucoup à désirer. Quand je prendrai la parole cet après-midi, je colmaterai ces trous de mémoire involontaires en décrivant tout ce qui a été fait pour Terre-Neuve et le Labrador depuis sept mois, c'est-à-dire plus que pendant la décennie précédente.

Des voix: Bravo!

- M. Rompkey: Cela ne répond pas à la question.
- M. le vice-président: Quand la séance a été suspendue à 13 heures, le député d'Essex-Windsor (M. Langdon) avait la parole.
- M. Steven W. Langdon (Essex-Windsor): Monsieur le Président, puisque je vais prononcer un discours, j'ai l'impression que je devrais invoquer le Règlement pour avoir la parole.
- M. Crosbie: Vous n'avez absolument rien fait pour les provinces de l'Atlantique.
 - M. Langdon: Donnez-nous-en la chance.
 - M. Crosbie: Vous ne l'aurez jamais.
- M. Langdon: Je tiens tout d'abord à dire que je me réjouis d'avoir l'occasion de prendre la parole aujourd'hui. Nous vivons un jour heureux en Ontario les électeurs ayant démontré hier soir à quoi peuvent s'attendre les gouvernements qui se sont rendus coupables d'indifférence et de négligence. Je soupçonne qu'il y a aujourd'hui à la Chambre des communes quelques conservateurs qui doivent maintenant se sentir un peu moins à l'aise dans leur siège. J'en suis pour ma part très heureux.

Il ne faut jamais perdre de vue, comme les électeurs ontariens se sont chargés de le rappeler au gouvernement hier soir, qu'un jury exigeant nous fait notre procès à nous tous, un jury exigeant qui doit être convaincu que nous nous attaquons à tous les problèmes cruciaux qui se posent au Canada. Je félicite le parti libéral à la Chambre des communes pour les gains qu'il a réalisés en Ontario. Je félicite chaudement mes collègues de mon parti, et notamment les militants de Windsor où nous avons réussi à arracher un siège au parti libéral.

Je dois également dire que je me réjouis de prendre part au débat auquel participera également le «ministre responsable de la clôture». Ce dernier n'apprécie pas beaucoup les débats et les discussions à la Chambre, aussi suis-je heureux de le voir présent à la Chambre aujourd'hui. Il n'est pas souvent disposé à participer à des débats aussi importants, je le crains, étant donné sa prédilection pour l'étude expéditive des mesures législatives controversées.